

République Française  
Département de la  
Seine-et-Marne  
Arrondissement de  
Meaux  
Commune de  
Méry-sur-Marne

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 20 avril 2026**



L'an deux mille vingt six, le vingt avril, le conseil municipal légalement convoqué le 07/04/2026 s'est réuni, sous la présidence de Sami SEDDIK, Maire

**Membres en exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 14**

**Présents :**

Sami SEDDIK, Bruno CLEMENT, Elodie ROBERT, Christine SIGAUT, Stéphane ROBERT, Dominique DRIOT, Florence CUGUEN, Jean-Pierre CHARBONNIER, Noëlla MESNIER, Baudouin LALOUX, Patrick DRIOT, Amandine HOUDRY, Hervé CHENAL

**Représentés**

Sylvana CANDELA donne pouvoir à Sami SEDDIK

**Absents :**

Pierre LORANDIN

**Secrétaire de séance :** Baudouin LALOUX

**DEL 2026 19 Vote du budget primitif pour l'exercice comptable 2026**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1612-1 et suivants, et L.2311-1 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales les articles L.2312-1, L.2312-2, L.2312-3 concernant les modalités du vote du budget primitif dans les communes ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant l'état des recettes fiscales et les dotations prévisionnelles communiquées par les représentants de l'État dans le département ;

Considérant que le projet de budget a été transmis aux membres du conseil municipal le 7 avril 2026 soit 12 jours avant la date de vote du conseil municipal ;

Considérant l'avis de la commission des finances du 16 avril 2026 ;

Considérant le projet de budget primitif 2026 présenté par l'adjoint aux finances ;

Après avoir rappelé que le budget sera adopté par chapitre et fera l'objet d'un vote global ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix pour)***

**Adopte** le Budget Primitif 2025 par un vote par chapitre et de l'approuver dans ses sections de fonctionnement et d'investissement, par chapitre budgétaire comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Budget voté	Budget voté	Libellé	Chap.
011	Charge à caractère générale	200 550,00	0,00	Atténuations de charges	013
012	Charges de personnel	194 000,00	9 450,00	Produits des services	70
014	Atténuations de produits	42 194,00	43 900,00	Impôts et taxes	73
65	Autres charges de gestion	124 400,00	309 000,00	Impositions directes	731
66	Charges financières	6 103,65	146 842,76	Dotations et participations	74
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	16 000,00	Autres produits de gestion	75
023	Virement à la section d'inv.	180 000,00	243 054,89	Résultat reporté	R 002
	<b>Total</b>	<b>768 247,65</b>	<b>768 247,65</b>	<b>Total</b>	

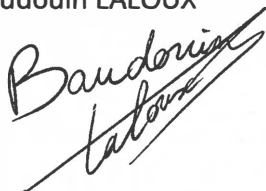
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Budget voté	Budget voté	Libellé	Chap.
16	Emprunts	15 900,00	110 000,00	Subventions d'investissement	13
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	22 449,10	Dotation, fonds divers	10
21	Immobilisations corporelles	211 548,99	0,00		1068
dont	Reste à réaliser	148 100,00	250 000,00	Emprunts	16
23	Immobilisations en cours	615 000,00	180 000,00	Virement de la section fonct.	021
			291 999,89	Résultat reporté	R 001
	<b>Total</b>	<b>854 448,99</b>	<b>854 448,99</b>	<b>Total</b>	

**Charge** le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

**Secrétaire de séance**

Baudouin LALOUX




**Le Maire**

Sami SEDDIK



Le maire,

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'État.